OUVERTURES DANS LES DALLES

LE PERÇAGE DES OUVERTURES INFÉRIEURES À 10" (250 mm) SE PRATIQUE DE FAÇON SIMPLE ET EFFICACE SUR LE CHANTIER.

LA RÈGLE SUIVANTE S'APPLIQUE POUR LE POSITIONNEMENT DES OUVERTURES:

VUE EN COUPE

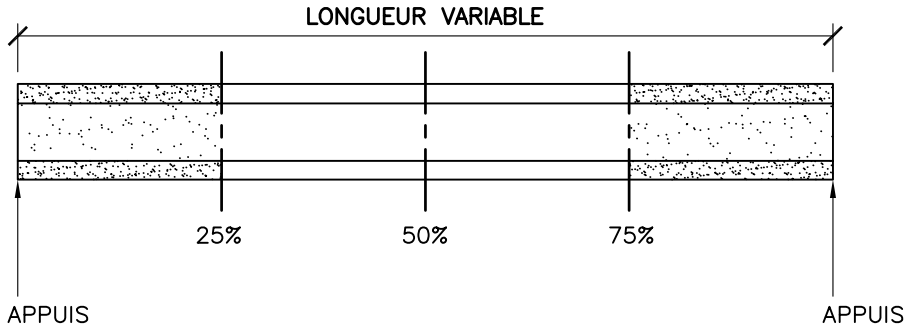

DANS LES ALVÉOLES SEULEMENT

N'IMPORTE OÙ SANS SECTIONNER AU–DELÀ DE 25% DE LA QUANTITÉ TOTALE DE TORONS

P–02

ENTRE 0% ET 25% DE LA PORTÉE, LA POSITION DES PERÇEMENTS EST ALÉATOIRE SANS TOUTEFOIS SECTIONNER AU–DELÀ DE 25% DU TOTAL DES TORONS D'ACIER (CÂBLES).

ENTRE 25% ET 75% DE LA PORTÉE, LES PERÇEMENTS DOIVENT SE FAIRE DANS LES ALVÉOLES SEULEMENT. NE PAS SECTIONNER DE TORONS (CÂBLE).

DALLE ÉVIDÉE L'EXTRA PORTÉE	ATTENTION	DÉTAIL TYPIQUE
DÉTAILS DE PERÇEMENTS	CE DÉTAIL EST À TITRE INDICATIF SEULEMENT ET DEMEURE LA PROPRIÉTÉ DE SCHOKBETON QUÉBEC INC. TOUT DÉTAIL DOIT ÊTRE APPROUVÉ PAR L'INGÉNIEUR DU PROJET.	ÉCHELLE: AUCUNE
SCHOKBETON QUEBEC INC.		P–02

P–02.DWG